

AVIS AU PUBLIC

Projet de lotissement

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de la Commune de Mondercange dans sa séance du 24 avril 2026 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à 13, rue d'Ehlerange à Mondercange, inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section B de Mondercange sous le numéro cadastral 183/5643, d'une contenance d'environ 24a 61ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service «aménagement communal» conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 30 avril 2026

pour le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire communal,

le bourgmestre,



Guy ROSEN



Jeannot FÜRPASS